

REGLEMENT INTERIEUR

1er OPEN RAPIDE DE SAINT -GIRONS

le 20 septembre 2026 à Saint-Girons

Club des loisirs, 8 avenue Aristide Bergès Saint -Girons 09200

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs ECHIQUEIERSAINTGIRONNAIS organise tournois d'échecs homologués FIDE. Sont autorisés à participer les joueurs licenciés FFE ou FIDE

(possibilité de prendre sa licence sur place).

Les joueurs mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.

Article 2 : Règles du Jeu et appariements

Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE. L'article A.5 du Livre de l'Arbitre de la FFE concernant les cadences rapides s'applique pour l'intégralité du tournoi. Les appariements sont assistés avec le logiciel PAPY.

En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est permis aux joueurs d'être en possession d'un appareil électronique dans l'aire de jeu à la condition qu'il soit éteint et rangé dans un sac. Dans le cas contraire, le joueur concerné perdra la partie.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 15min + 10s par coup pour l'intégralité de la partie. Le tournoi se jouera en 5 rondes.

Article 4 : Horaires

Ronde 1 à 14h00, ronde 2 à 14h45, ronde 3 à 15h30, ronde 4 à 16h15, ronde 5 à 17h00,

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire. Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 15 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 5 : Droits d'inscription 5€ pour tous

Article 6 : Classement et départages

Les systèmes de départages sont dans l'ordre 1. Buchholz Tronqué 2. Cumulatif 3. Performance.

Article 7 : Prix Pas de prix.

Article 8 : Nulles par consentement mutuel

Les joueurs sont libres de proposer nulle à leur adversaire.

Article 9 : Particularités

- Les joueurs qui ne peuvent jouer lors des 3 premières rondes peuvent rejoindre le tournoi en bénéficiant de un à trois bye maximum (un bye = 1/2 point)
- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi. Ces abandons seront signalés au Directeur des Titres et des Sanctions pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Toute attitude non convenable ou tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.

- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs. Ces derniers ne doivent en aucun cas porter atteinte à la concentration des joueurs durant les parties.

- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (y compris après les rondes)

- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte

- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 10 : Arbitrage

Marc FONT - arbitre fédéral Open 1- H56030

Article 11 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Arbitre principal

Marc FONT